



**Séance extraordinaire du conseil d'arrondissement
du jeudi 20 août 2026 à 15 h**

AVIS DE CONVOCATION

Mesdames, Messieurs,

Vous êtes par la présente convoqués à une séance extraordinaire du conseil d'arrondissement qui se tiendra au 1800, boulevard Saint-Joseph, le jeudi 20 août 2026, à 15 h.

Les sujets suivants sont à l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR

10 – Sujets d'ouverture

10.01 Ordre du jour

CA Direction des services administratifs et des projets urbains

Adoption de l'ordre du jour

30 – Administration et finances

30.01 Administration - Accord de principe / Mandat régulier

CA Direction des travaux publics - 1269562002

Autoriser le dépôt, auprès d'Énergir, d'une demande d'aide financière relative au projet d'implantation d'un système de chauffage biénergie au chalet de baseball du parc LaSalle, et autoriser M. Mohamed Saddek Benharoun, agent technique en ingénierie municipale à la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Lachine, à transmettre et à signer, pour et au nom de la Ville de Montréal, les documents administratifs et techniques requis dans le cadre de cette demande

51 – Nomination / Désignation

51.01 Nomination / Désignation

CA Bureau du directeur d'arrondissement - 1267871003 (EN PROJET)

Approuver la nomination à la Direction de l'arrondissement de Lachine, à compter du 19 septembre 2026

70 – Autres sujets

70.01 Questions

CA Direction des services administratifs et des projets urbains

Période d'intervention des membres du conseil

70.02 Questions

CA Direction des services administratifs et des projets urbains

Période de questions du public

Nombre d'articles de niveau décisionnel CA : 5

Nombre d'articles de niveau décisionnel CE : 0

Nombre d'articles de niveau décisionnel CM : 0

Nombre d'articles de niveau décisionnel CG : 0

Alexandra ENACHE
Secrétaire d'arrondissement substitut
Montréal, le mardi 18 août 2026



Dossier # : 1269562002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des opérations - travaux publics
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser le dépôt, auprès d'Énergir, d'une demande d'aide financière relative au projet d'implantation d'un système de chauffage biénergie au chalet de baseball du parc LaSalle, et autoriser M. Mohamed Saddek Benharoun, agent technique en ingénierie municipale à la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Lachine, à transmettre et à signer, pour et au nom de la Ville de Montréal, les documents administratifs et techniques requis dans le cadre de cette demande.

D'autoriser le dépôt, auprès d'Énergir, d'une demande d'aide financière dans le cadre du programme applicable au projet d'implantation d'un système de chauffage biénergie au chalet de baseball du parc LaSalle;

D'autoriser M. Mohamed Saddek Benharoun, agent technique en ingénierie municipale à la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Lachine, à agir à titre de représentant de la Ville de Montréal aux fins de la préparation, de la transmission et du suivi administratif de cette demande;

D'autoriser M. Mohamed Saddek Benharoun à signer et à transmettre, pour et au nom de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine, les formulaires, attestations techniques, déclarations et autres documents administratifs requis par Énergir pour l'analyse de la demande et, le cas échéant, le versement de l'aide financière;

D'autoriser la transmission à Énergir des renseignements et des pièces justificatives nécessaires au traitement de la demande, sous réserve des règles applicables en matière de protection des renseignements confidentiels;

De prévoir que la présente autorisation ne permet pas la signature d'une entente ayant pour effet de créer une dépense additionnelle, une obligation financière, une obligation de remboursement ou un engagement contractuel qui n'aurait pas été autrement autorisé conformément aux règles de compétence et de délégation applicables.

Signé par	Moris Alexei MARKARIAN	Le 2026-08-13 14:07
------------------	---------------------------	----------------------------

Signataire :

Moris Alexei MARKARIAN

directeur(-trice) - travaux publics en arrondissement
Lachine , Direction des travaux publics

IDENTIFICATION

Dossier # :1269562002

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Direction des travaux publics , Division des opérations - travaux publics
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Autoriser le dépôt, auprès d'Énergir, d'une demande d'aide financière relative au projet d'implantation d'un système de chauffage biénergie au chalet de baseball du parc LaSalle, et autoriser M. Mohamed Saddek Benharoun, agent technique en ingénierie municipale à la Direction des travaux publics de l'arrondissement de Lachine, à transmettre et à signer, pour et au nom de la Ville de Montréal, les documents administratifs et techniques requis dans le cadre de cette demande.

CONTENU

CONTEXTE

La chaudière actuellement en service au chalet de baseball du parc LaSalle a atteint sa fin de vie utile et doit être remplacée afin d'assurer la continuité des opérations et le maintien des conditions de confort et de sécurité du bâtiment.

Le fournisseur Plomberie Normand Inc. a soumis une proposition comprenant deux scénarios de remplacement du système de chauffage. Le premier prévoit le remplacement de la chaudière existante par une nouvelle chaudière au gaz naturel. Le second prévoit le remplacement de la chaudière au gaz existante de marque Lochinvar KBX 400, en fin de vie utile, ainsi que la fourniture et l'installation d'une chaudière électrique Thermo 2000 BTH Ultra XL 72 dans le cadre d'un système de chauffage biénergie.

Considérant les avantages associés au programme de subvention d'Énergir ainsi que les objectifs d'efficacité énergétique, la Direction des travaux publics de Lachine a retenu le scénario biénergie (Projet 2) (voir la décision antérieure D2259562005 adoptée le 11 décembre 2025).

Dans le cadre de ce projet, il est prévu d'installer une nouvelle chaudière au gaz naturel en biénergie, conformément aux paramètres techniques retenus et aux exigences applicables. En effet, le projet prévoit le remplacement de la chaudière au gaz existante de marque Lochinvar KBX 400, en fin de vie utile, ainsi que la fourniture et l'installation d'une nouvelle chaudière électrique Thermo 2000 BTH Ultra XL 72, permettant la mise en œuvre d'un système de chauffage biénergie conforme aux exigences du programme de biénergie électricité-gaz naturel, volet commercial et institutionnel.

Le système biénergie est configuré avec un point de transfert à (-12 °C). La transition entre les sources d'énergie est effectuée automatiquement à partir du signal de commutation transmis par le compteur d'Hydro-Québec. Le chauffage est assuré par le gaz naturel lorsque la température extérieure est inférieure à (-12 °C), tandis que l'alimentation électrique est privilégiée lorsque la température est supérieure à ce seuil.

Énergir offre des programmes d'aide financière visant à favoriser l'amélioration de l'efficacité

énergétique et l'implantation de solutions biénergie. Afin de soumettre une demande de subvention et de compléter le dossier administratif requis, Énergir exige notamment une résolution autorisant un représentant de la Ville de Montréal à signer les documents en lien avec cette demande.

Il est donc recommandé d'autoriser un représentant de la Ville de Montréal à agir au nom de celle-ci dans le cadre des démarches administratives liées à cette demande de subvention. Il est recommandé de désigner M. Mohamed Saddek Benharoun, agent technique en ingénierie municipale et chargé de projet responsable des travaux, à titre de représentant autorisé de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine pour les fins de cette demande d'aide financière.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

D2259562005 - 2025-12-11 (2259562005)

Octroyer un contrat de gré à gré à PLOMBERIE CHAUFFAGE NORMAND INC. pour des travaux de remplacement de la chaudière au gaz du chalet de baseball situé au parc LaSalle, dans l'arrondissement de Lachine pour une période maximale de 10 jours ouvrables au début du mois de février 2026 - Dépense totale de 22 232,35 \$, taxes et contingences incluses (contrat : 18 526,96 \$ + contingences : 3 705,39 \$) - Demande de prix auprès de cinq (5) fournisseurs

DESCRIPTION

La présente résolution vise à autoriser un représentant de la Ville de Montréal - arrondissement de Lachine à signer, transmettre et déposer les documents requis dans le cadre d'une demande d'aide financière auprès d'Énergir pour le projet de remplacement de la chaudière du chalet de baseball du parc LaSalle. Cette autorisation est requise afin de permettre le traitement administratif de la demande de subvention et l'obtention éventuelle d'une aide financière admissible au programme de biénergie électricité-gaz naturel, volet commercial et institutionnel.

L'adhésion au tarif biénergie constitue une condition obligatoire du programme de subvention. Le bénéficiaire doit maintenir son abonnement au tarif biénergie d'Hydro-Québec, ou à un tarif équivalent offert par un réseau municipal ou coopératif admissible, pour une période d'au moins dix ans. Le tarif applicable varie selon la vocation et la catégorie du bâtiment desservi.

JUSTIFICATION

Le remplacement de la chaudière est nécessaire en raison de la fin de vie utile de l'équipement actuellement en service. Le recours à une solution biénergie permettra d'améliorer la performance énergétique du bâtiment et de réduire les émissions de gaz à effet de serre.

L'autorisation demandée constitue une exigence administrative d'Énergir afin de permettre le dépôt de la demande d'aide financière et l'analyse de son admissibilité au programme de subvention.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

L'adoption de la présente résolution n'autorise aucune dépense additionnelle liée aux travaux. Le coût du projet a été autorisé dans le cadre de la décision D2259562005 adoptée le 11 décembre 2025.

Le prix de Plomberie Chauffage Normand inc est de 72 434,25 \$, taxes incluses.

L'aide financière potentielle à l'arrondissement de Lachine est estimée à 53 907,29 \$ (50 256,34 \$ provenant de Québec et 3 650,95 \$, provenant du programme d'encouragement à la décarbonation (PED)), sous réserve de l'analyse et de la confirmation d'Énergir. La subvention est versée directement à Plomberie Chauffage Normand Inc.

Le prix net à payer par la direction des travaux publics de l'arrondissement de Lachine est donc de 18 526,96 \$, taxes et subventions incluses.

La participation au programme pourrait comporter des obligations relatives au maintien du système biénergie, à l'adhésion au tarif applicable, à la transmission de renseignements et à la reddition de comptes. Tout engagement qui excède l'autorisation prévue par la présente décision devra être approuvé conformément aux règles de compétence et de délégation applicables.

MONTRÉAL 2030

Le projet contribue à l'objectif de transition écologique de Montréal 2030 en favorisant l'électrification partielle du chauffage d'un bâtiment municipal et la réduction de sa consommation de gaz naturel.

TEST CLIMAT

Le projet favorise l'amélioration de la performance énergétique des installations municipales et contribue à la réduction des émissions de gaz à effet de serre par l'utilisation d'une solution biénergie.

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

- Adoption de la résolution par le conseil d'arrondissement le 20 août 2026;
- Transmission des documents requis à Énergir;
- Analyse de la demande d'aide financière par Énergir;
- Réception de la décision relative à l'admissibilité du projet;
- Versement de l'aide financière applicable, le cas échéant;

Date de début des travaux : 31 août 2026;

Date de fin prévue : 30 septembre 2026;

Exception : la date de fin prévue pourrait être reportée en raison de la pose du compteur d'Hydro-Québec, dont la réalisation demeure sous la responsabilité d'Hydro-Québec et dépend de ses délais d'intervention.

CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS ADMINISTRATIFS

La résolution vise à autoriser la signature des documents requis par Énergir dans le cadre de la demande d'aide financière.

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Mohamed Saddek BENHAROUN
Agent technique en ingénierie municipale

ENDOSSÉ PAR

Euloge AMOUSSOU
Chef de division en arrondissement

Le : 2026-07-20

APPROBATION DU DIRECTEUR DE DIRECTION

Moris Alexei MARKARIAN
directeur(-trice) - travaux publics en
arrondissement



Dossier # : 1267871003

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la nomination à la Direction de l'arrondissement de Lachine, à compter du 19 septembre 2026

D'approuver la nomination à la Direction de l'arrondissement de Lachine, à compter du 19 septembre 2026.

Signé par **Le**

Signataire :

Moris Alexei MARKARIAN
directeur(-trice) - travaux publics en arrondissement
Lachine , Direction des travaux publics

IDENTIFICATION **Dossier # :1267871003**

Unité administrative responsable :	Arrondissement Lachine , Bureau du directeur d'arrondissement , Direction
Niveau décisionnel proposé :	Conseil d'arrondissement
Projet :	-
Objet :	Approuver la nomination à la Direction de l'arrondissement de Lachine, à compter du 19 septembre 2026

CONTENU

CONTEXTE

Considérant que M. André Hamel a terminé son mandat à titre de directeur à la Direction de l'arrondissement de Lachine le 28 juin 2026, un processus de dotation a été entrepris afin de pourvoir ce poste. À cette fin, un affichage de poste a été effectué du 27 mai 2026 au 10 juin 2026 (LAC-26-DIR-103170-56564).

À l'issue du processus de sélection mené par le Centre de dotation du Service des ressources humaines, le comité de sélection a recommandé la nomination à ce poste, au terme d'un processus d'évaluation des compétences, à compter du 19 septembre 2026.

Par conséquent, la nomination intérimaire de M. Moris Markarian, directeur des Travaux publics, prendra fin le 21 septembre 2026.

DÉCISION(S) ANTÉRIEURE(S)

2020-08-26 - CA20 19 0163 (1208261003)

D'approuver la nomination de monsieur André Hamel au poste de directeur à la Direction de l'arrondissement de Lachine, conformément à la Politique des conditions de travail des cadres de la Ville de Montréal, et ce, à compter du 27 août 2020

DESCRIPTION

Le présent dossier vise à procéder à la nomination du responsable de la Direction de l'arrondissement de Lachine. L'approbation du conseil d'arrondissement est requise à cette fin.

JUSTIFICATION

La nomination à la fonction de direction est requise afin d'assurer la gouvernance, la gestion et la continuité des activités de l'arrondissement.

ASPECT(S) FINANCIER(S)

MONTREAL 2030

TEST CLIMAT

ÉQUITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

IMPACT(S) MAJEUR(S)

OPÉRATION(S) DE COMMUNICATION

PARTIES PRENANTES - AGGLOMÉRATION

CALENDRIER ET ÉTAPE(S) SUBSÉQUENTE(S)

**CONFORMITÉ AUX POLITIQUES, AUX RÈGLEMENTS ET AUX ENCADREMENTS
ADMINISTRATIFS**

À la suite des vérifications effectuées, le signataire de la recommandation atteste de la conformité de ce dossier aux politiques, aux règlements et aux encadrements administratifs.

VALIDATION

Intervenant et sens de l'intervention

En préparation :

Lachine , Direction des services administratifs et des projets urbains (Sincheng PHOU)

Autre intervenant et sens de l'intervention

Parties prenantes

Marianne RACINE-LABERGE, Service des ressources humaines

Lecture :

RESPONSABLE DU DOSSIER

Valya LALOVA
Adjointe de direction

ENDOSSÉ PAR

Moris Alexei MARKARIAN
directeur(-trice) - travaux publics en
arrondissement

Le : 2026-08-18